

# LES INFOS DE GRAND LIEU

L'actualité de votre communauté de communes

## Les brèves

N°19 - OCTOBRE 2020

// P.3 DOSSIER : DÉCHETS, UNE LEVÉE TOUTES LES 2 SEMAINES EN 2021 // P.5 PISCINES : SE Baigner EN TOUTE SÉCURITÉ À L'HEURE DU COVID - VIAIS : UNE STATION D'ÉPURATION PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT // P.6 NOUVEAU BÂTIMENT TECHNIQUE : LE PROJET EN DÉTAILS

## L'édito

Poursuivre le développement du territoire, renforcer son rayonnement tout en préservant ses richesses, c'est l'ambition que nous nous sommes fixée pour Grand Lieu.

Les foyers et les entreprises qui s'installent sur notre territoire ne s'y trompent pas, nous bénéficions d'un cadre de vie idéal et d'une nature préservée. Cet environnement reste toutefois fragile et notre devoir est de le protéger pour les générations futures.

Pour dynamiser notre territoire de manière durable, nous veillons à ce que chaque projet développé à Grand Lieu soit en cohérence avec les objectifs de notre Plan Climat Air Énergie. Sur le plan de l'économie, nous sommes très attentifs à la limitation de la consommation des espaces agricoles et à la qualité environnementale des bâtiments construits.

Johann Boblin  
Président  
de la Communauté  
de Communes  
de Grand Lieu,  
Maire de  
La Chevrolière



En 2021, nous poursuivrons également nos efforts pour une gestion toujours plus vertueuse des déchets. Puisque vos avis guident nos décisions au quotidien, des réunions publiques seront organisées en novembre pour échanger sur les évolutions futures de ce service.

Notre rôle étant également de vous accompagner dans une démarche de réduction des déchets, un projet de Plan Local de Prévention des Déchets sera présenté en décembre. Il fera également l'objet d'une consultation publique en début d'année prochaine dans le but de recueillir vos observations.

Je vous souhaite à tous une belle fin d'année.

## Contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE GRAND LIEU

Parc d'activités de Tournebride  
CS 30003  
44 118 LA CHEVROLIÈRE

Tél. : 02.51.70.91.11  
Télécopie : 02.51.70.91.10  
Courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr

Directeur de la publication : Johann BOBLIN, Président - Rédaction et mise en page : service communication - ISSN : 2425-634X - Tirage : 17 000 exemplaires - Lettre d'information intercommunale n°19 - octobre 2020 - Crédits photos : CCGL, LAD / A. Bertrande, Adobe Stock, CAN-IA, Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay - 02 51 46 59 10.

**Grand Lieu**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> [WWW.CC-GRANDLIEU.FR](http://WWW.CC-GRANDLIEU.FR)





## Contrat Local de Santé : des rencontres avec des professionnels et des habitants

Dans le cadre de l'élaboration du premier Contrat Local de Santé du territoire, des rencontres ont été organisées avec des professionnels de santé et un panel d'habitants. L'objectif ? Recueillir leurs avis sur l'offre de santé et l'accès aux soins à Grand Lieu. Ces échanges alimenteront le diagnostic qui servira ensuite à établir une stratégie territoriale sur le plan de la santé.

**VOUS ÊTES ARTISAN, COMMERÇANT, INDÉPENDANT, PATRON DE TPE...**

**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE LIÉES À LA CRISE DU COVID-19.**

**LE FONDS RÉSILIENCE EST FAIT POUR VOUS.**

[resilience-paysdelaloire.fr](http://resilience-paysdelaloire.fr)

## Le Fonds Territorial Résilience activable jusqu'en décembre

En avril dernier, la Communauté de communes a choisi de participer au Fonds Territorial Résilience lancé par la Région. Au total 400 000 € ont été mobilisés sous la forme d'avances remboursables pour aider les entreprises à traverser la période de crise.

Vous êtes chef d'entreprise et vous souhaitez en bénéficier ? Des fonds sont toujours disponibles et le dispositif reste activable jusqu'à la fin de l'année.

Plus d'informations : [resilience-paysdelaloire.fr](http://resilience-paysdelaloire.fr)

## Déchèteries : broyage des déchets verts et collecte de coquillages

Les trois premières semaines de novembre, les déchets verts seront davantage triés en déchèteries en vue d'une opération de broyage. Celle-ci permettra aux usagers de repartir gratuitement avec du paillage lors de la semaine de réduction des déchets du 23 au 28 novembre.

La collecte annuelle des coquillages sera organisée du 19 décembre 2020 au 16 janvier 2021 dans les 4 déchèteries de Grand Lieu.



## Un succès pour la semaine de la mobilité

En septembre, Grand Lieu organisait sa première semaine dédiée à la mobilité. Différents ateliers étaient proposés pour encourager la pratique du vélo. Au total, 66 habitants ont bénéficié d'un marquage vélo pris en charge par la collectivité et 24 ont pu bénéficier d'un diagnostic complet de leur vélo.

En parallèle, 5 établissements étaient engagés dans le défi mobilité pour encourager leurs salariés à tester des modes de déplacements plus vertueux le temps d'une semaine.



## Ce qui a marqué le territoire



### DES ATELIERS EMPLOI POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les Points Relais Emploi de Grand Lieu organisent des ateliers gratuits pour mieux comprendre et mieux s'intégrer au marché du travail :

**Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification : accéder à la formation et trouver un emploi** - le mardi 3 novembre au Point Relais Emploi de Tournebride

**Se démarquer avec sa lettre de motivation** - les 5, 10 et 17 novembre au Point Relais Emploi de Tournebride et au Cybercentre

**Comment rechercher un emploi sur internet et postuler en ligne ?** - le mardi 1<sup>er</sup> décembre au Cybercentre

**Contraintes de santé, situation de handicap : comment en parler aux recruteurs** - le 8 décembre au Point Relais Emploi de Montbert.

Inscriptions au 02 40 26 11 62. Les ateliers se déroulent de 9h à 12h.

### NOUVEAU : DES PERMANENCES D'AGENCES INTÉRIM 2 FOIS PAR MOIS

En complément des ateliers emploi, les Points Relais Emploi de Tournebride (La Chevrolière) et de Montbert proposeront des permanences d'agences intérim :

- les 12 novembre et 10 décembre à Tournebride,
- les 26 novembre et 17 décembre à Montbert.

Inscriptions au 02 40 26 11 62.





## DOSSIER

# Déchets : une levée toutes les 2 semaines en 2021

En 2021, la Communauté de communes va harmoniser la fréquence de collecte des déchets ménagers sur son territoire. Le bac gris sera collecté sur la même fréquence que le bac jaune, soit tous les 15 jours. Cette évolution répond aux pratiques déjà adoptées par les habitants et s'inscrit dans la continuité des actions menées en faveur de la réduction des déchets.

### Pourquoi passer à une levée toutes les 2 semaines ?

En premier lieu, cette modification répond simplement aux usages sur le territoire. Actuellement, 96 % des foyers de Grand Lieu présentent leur bac gris à la collecte toutes les 2 semaines ou moins. Cette tendance se confirme aussi chez la majorité des professionnels.

Aujourd'hui, le camion de collecte effectue une tournée pour collecter seulement 25 % de bacs gris. Ce chiffre très faible justifie lui aussi la réduction de fréquence de collecte.

Cette nouvelle organisation permettra une meilleure maîtrise des coûts sur le marché de collecte des déchets ménagers.

## L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DU PROJET

Une levée toutes les 2 semaines, c'est aussi moins de camions sur les routes, moins de kilomètres parcourus et donc moins d'émission de CO<sub>2</sub>.

*"La très grande majorité des foyers est finalement déjà adepte de la levée toutes les 2 semaines."*

Bernard Coudriau, Vice-Président en charge de le gestion des déchets



### La suite logique de la politique déchets

Grâce à des mesures phares en matière de déchets, la Communauté de communes a contribué depuis 2017 à une vraie évolution des comportements.

La mise en oeuvre de la redevance incitative ainsi que l'extension des consignes de tri ont conduit à une baisse de 20 % du tonnage des ordures ménagères. Les bacs gris sont aussi présentés deux fois moins souvent qu'en 2016.

Ces résultats très positifs permettent aussi de lancer la collecte toutes les 2 semaines. C'est une nouvelle étape pour une gestion toujours plus vertueuse des déchets !

### Un calendrier de collecte simplifié

Avec la levée toutes les 2 semaines, les calendriers de collecte se simplifient pour l'ensemble des communes de Grand Lieu. Fini les secteurs difficiles à retenir ! Le bac gris sera collecté le même jour que le bac jaune, une semaine sur deux.

Pour connaître votre nouveau jour de collecte, un calendrier sera envoyé dans chaque foyer courant décembre.





### Quelle gestion des déchets pour demain ?

La transition écologique est plus que jamais une priorité nationale. La réduction des déchets y jouant une part importante, l'État va considérablement augmenter les taxes liées au traitement des déchets non recyclables. Celle-ci sera multipliée par 5 pour les ordures

ménagères et par 3,5 pour le tout venant des déchèteries.

Comme sur tous les territoires, ces augmentations impacteront fortement le budget consacré aux déchets à Grand Lieu.

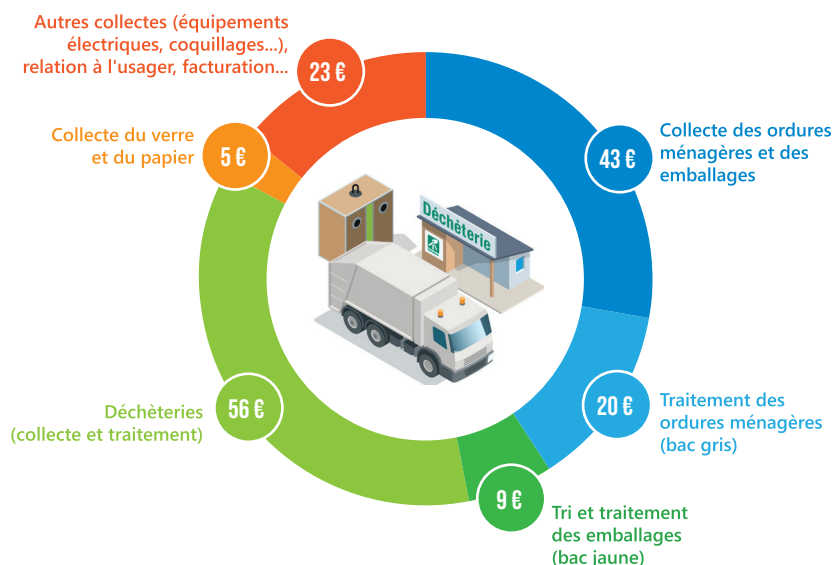


*"Pour anticiper les années à venir, nous souhaitons dès à présent nous poser les bonnes questions : quels sont les leviers à actionner pour s'adapter à ce contexte ? Quelles évolutions devons-nous mettre en place dès 2021 ? Échangeons ensemble lors des réunions publiques qui se tiendront en novembre."*

Bernard Coudriau, Vice-Président en charge de la gestion des déchets

### Contribution d'un foyer de 1 à 3 personnes au service gestion des déchets

forfait 156 €/an avec 12 levées incluses



### Dates des réunions publiques

- ▶ le 23 novembre à 19h30 salle polyvalente au Bignon pour les habitants du Bignon, Geneston et Montbert
- ▶ le 26 novembre à 19h30 salle des Marais à Saint Philbert de Grand Lieu pour les habitants de Saint Philbert de Grand Lieu, Saint Colomban, Saint Lumine de Coutais et La Limouzinière
- ▶ le 30 novembre à 19h30 salle de l'Origami à Pont Saint Martin pour les habitants de Pont Saint Martin et La Chevrolière

Pour garantir des conditions sanitaires optimales, les réunions publiques seront accessibles uniquement sur inscription sur le site [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr). Le port du masque sera obligatoire.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, la Communauté de communes se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter ces réunions.





## CENTRE AQUATIQUE LE GRAND 9

# Se baigner en toute sécurité à l'heure du Covid

Depuis sa réouverture au mois de juin dernier, le centre aquatique le Grand 9 a déployé un protocole strict pour garantir les meilleures conditions d'accueil et la sécurité des nageurs. Rencontre avec Cédric Coulon, directeur du centre aquatique.

### L'épidémie de Covid 19 a-t-elle un impact sur l'ouverture du centre aquatique ?

À l'heure où je vous parle (7 octobre 2020), le centre aquatique est ouvert dans des conditions quasi habituelles. Nous accueillons chaque jour les nageurs, les scolaires et les associations proposant des cours dans nos bassins. Pour le grand public, le centre aquatique est accessible sans réservation.

Néanmoins, nous sommes soumis aux réglementations mises en place avec l'évolution du contexte sanitaire. La situation peut évoluer d'un jour à l'autre.

### Quelles mesures avez-vous mises en place pour limiter la propagation du virus ?

Comme dans tous les bâtiments publics, le port du masque est obligatoire partout dans l'établissement sauf dans les bassins. Nous avons renforcé notre protocole de désinfection des locaux avec une vigilance particulière dans les vestiaires, douches et zones contact : poignées, rambardes...

Du désinfectant et du gel hydroalcoolique sont aussi à la disposition des usagers. Par mesure de sécurité, le toboggan reste pour le moment fermé et le prêt de matériel aux nageurs est limité, tout comme l'apport de matériel extérieur.

### Sera-t-il possible de s'inscrire à des activités cette année ?

Nous avons fait le choix de reporter en cette fin d'année tous les cours qui n'avaient pas pu être assurés entre mars et juin.

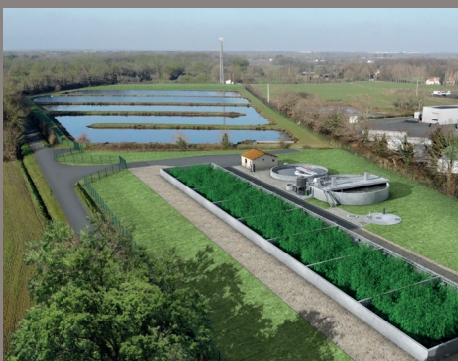
Les nouvelles inscriptions aux activités seront possibles à partir du 14 novembre pour un début des cours la semaine du 7 décembre. Nous proposons des cours de natation mais aussi de nombreuses activités aquatiques comme l'aquabike ou l'aquatic !



Cédric Coulon, directeur du centre aquatique

Les inscriptions se font en ligne sur le site [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr).

## Viais : une station d'épuration plus respectueuse de l'environnement



Début novembre, le premier coup de pelle sera donné pour le lancement des travaux de la nouvelle station d'épuration de Viais. 11 mois de chantier seront nécessaires à la construction de ce nouvel ouvrage.

La capacité des lagunes actuellement en place est devenue trop faible pour assurer le traitement des eaux usées des entreprises des Parcs d'Activités de Viais et de Tournebride et des habitants du village de Viais.

Cette nouvelle installation augmentera cette capacité et améliorera la qualité des eaux rejetées grâce à une filière de traitement plus performante.

D'un coût global de 1 340 000 €, l'investissement sera subventionné par l'Agence de l'eau.





## ZOOM SUR

# Nouveau bâtiment technique le projet en détails

Au printemps 2021, la Communauté de communes entamera la construction d'un nouveau bâtiment sur le Parc d'Activités de Tournebride. Situé face au siège communautaire, il sera destiné à l'accueil des services techniques actuellement répartis sur différents sites.

Le choix de cette nouvelle construction n'est pas dû au hasard. Au-delà des besoins des services techniques, ce bâtiment répond à des forts enjeux économiques et environnementaux. Éclairage sur les ambitions du projet.

### Un espace adapté aux services techniques

Avec la prise en charge de nouvelles compétences, les services techniques communautaires se sont progressivement étoffés. Le constat est sans appel, les locaux actuels, disséminés aux quatre coins du Parc d'Activités, ne sont plus adaptés aux usages.

D'une surface de 1 550 m<sup>2</sup>, le futur bâtiment répond aux problématiques rencontrées avec la présence de vestiaires, d'ateliers, de garages et d'un vaste espace de stockage

### Optimiser le foncier économique

Aujourd'hui, les services techniques occupent des espaces qui devraient être dédiés à l'activité économique. Grâce au nouveau bâtiment, un terrain de 24 000 m<sup>2</sup> pourra être récupéré et mis en vente pour l'installation d'une ou plusieurs entreprises.

Des ateliers de la pépinière d'entreprises actuellement immobilisés par les services techniques pourront eux aussi retrouver leur vocation première.

### Soutenir la relance économique

L'enveloppe budgétaire prévisionnelle des travaux est fixée à 1,7 million d'euros. La somme sera directement injectée dans l'économie locale grâce à l'intervention de nombreuses entreprises du bâtiment.

*"En cette période de crise, l'investissement public est essentiel pour nos entreprises. Nous avons choisi de poursuivre ce projet initié depuis de nombreux mois pour soutenir la relance économique"*

Jean-Jacques Mirallié, Vice-Président en charge des bâtiments communautaires

Cet investissement s'inscrit ainsi dans la continuité des engagements de Grand Lieu en faveur de l'économie locale.

## L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DU PROJET

1

Une construction biosourcée avec l'utilisation de matériaux durables et locaux : bois, béton chanvré, fibres de bois...

2

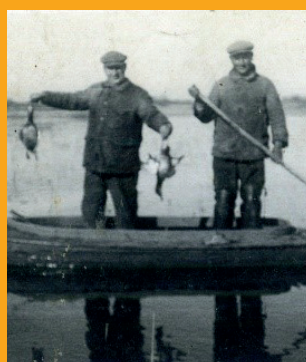
Un bâtiment économe en énergie : présence de panneaux photovoltaïques, forte isolation, cuve de récupération des eaux de pluie...

3

Une conception respectueuse de la biodiversité avec la présence de haies bocagères et la limitation des surfaces imperméabilisées.

*Cette réflexion a été menée en accord avec les objectifs du Plan Climat Air Énergie de Grand Lieu.*

## De nouvelles expositions à découvrir prochainement



### La Chasse à Grand Lieu

à partir du 7 novembre  
à la Maison des Pêcheurs du lac  
de Grand Lieu (La Chevrolière)

### Le Moyen Âge en miniature - Collection privée de maquettes et figurines

à partir du 5 décembre  
sur le site de l'abbatiale - Déas  
(Saint Philbert de Grand Lieu)

## EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Le président et vice-présidents ont été clairs face à nos demandes répétées de transparence : NON ! NON, les habitants et les élus communautaires n'auront pas le droit de savoir ce qui se discute lors de leurs réunions. Il ne faudrait pas que les administrés aient leur mot à dire sur les projets futurs.

Surtout quand ces projets, comme l'installation d'entrepôts Amazon à Montbert, auront un impact néfaste sur le tissu économique local, sur l'environnement ou sur le trafic routier. Que l'on soit pour ou contre, la moindre des choses concernant ce genre de projets aux énormes répercussions, serait de ne pas être mis devant le fait accompli.

« La démocratie a ses limites » nous avait-on répondu en juin dernier. Nous comprenons maintenant pourquoi.

Mathieu Legrand et Julie Bonneton, élus de Saint Philbert de Grand Lieu

*Il est rappelé par la rédaction que les Procès-verbaux des conseils communautaires sont mis en ligne sur le site internet [www.cc-grandlieu.fr](http://www.cc-grandlieu.fr).*